



Bâle, le 16 juillet 2023

Communiqué de presse de la Protection Suisse des Animaux PSA

## **État d'urgence pour la détention privée d'oiseaux — L'outil en ligne de la PSA calcule désormais les tailles d'enclos respectueux des animaux**

**Les recherches de la Protection Suisse des Animaux PSA montrent des états alarmants pour la détention d'oiseaux en Suisse. Des cages trop petites et des détentions en solitaire cruelles sont des problèmes de protection des animaux largement répandus. Un outil en ligne permet aux propriétaires d'oiseaux de calculer simplement et rapidement les tailles des volières et des cages recommandées par la PSA pour 16 espèces d'oiseaux fréquemment détenus.**

On estime qu'en Suisse plus de 40 000 foyers détiennent des oiseaux, tels que perruches, canaris ou diamants mandarins, dont deux tiers sont — selon un sondage de la Protection Suisse des Animaux PSA — dans des cages et des volières. L'élevage traditionnel en intérieur est ainsi la forme de détention la plus largement répandue en Suisse. Néanmoins, nombreux sont les enclos trop petits: les oiseaux ne peuvent pas y voler, ne sont pas exposés aux conditions atmosphériques et stimuli naturels, et pour la majorité d'entre eux n'ont pas accès à la lumière naturelle du soleil.

### **La détention en solitaire d'oiseaux de type perroquet est répandue, mais interdite**

La détention en solitaire constitue un autre problème: chez près de 20 pour cent des personnes interrogées, des oiseaux de type perroquet tels que le perroquet jaco ou la calopsitte élégante sont détenus de façon cruelle en solitaire ou sans partenaire de la même espèce, ce dont ont impérativement besoin ces animaux sociaux pour ne pas développer de troubles du comportement et ne pas dépérir socialement. La détention en solitaire de ces oiseaux est donc interdite par la loi. De même, la mauvaise habitude d'utiliser des miroirs pour se substituer aux partenaires est tenace — bien qu'il soit établi depuis des années qu'ils ne peuvent remplir ce rôle et peuvent déclencher des troubles du comportement dangereux. En plus de la responsabilité du propriétaire d'oiseaux, les commerçants sont également tenus légalement de retirer cet accessoire problématique de leur assortiment.

### **Calculateur d'enclos pour animaux de la PSA avec 16 espèces d'oiseaux**

Les propriétaires d'oiseaux peuvent désormais calculer rapidement et simplement les exigences minimales légales et les tailles d'enclos et aménagements recommandés par la PSA. Le calculateur d'enclos pour animaux en ligne de la PSA, déjà disponible pour d'autres petits animaux de compagnie tels que rongeurs, lapins et reptiles, a été étendu à la catégorie des oiseaux. Les informations sur la détention de 16 espèces d'oiseaux fréquemment détenus sont maintenant disponibles sur le calculateur d'enclos de la PSA. L'outil en ligne calcule à partir de quelques données les exigences minimales légales de la détention d'oiseaux et montre les tailles d'enclos recommandées par la Protection Suisse des Animaux PSA. Ces informations en faveur



d'une détention respectueuse des animaux vont au-delà des exigences minimales légales et prennent en compte les besoins spécifiques des oiseaux, afin qu'ils puissent au moins effectuer quelques battements d'ailes dans l'enclos.

**Plus d'informations**

<https://www.calculateur-enclos-animaux.ch/>

**Pour plus de précisions**

Simon Hubacher  
Protection Suisse des Animaux PSA  
Responsable du service de presse  
Mobile +41 76 531 52 80  
media@tierschutz.com

**Matériel visuel**

[www.flickr.com/photos/sts-psa/](http://www.flickr.com/photos/sts-psa/)

**Expéditeur**

Protection Suisse des Animaux PSA  
Dornacherstrasse 101, case postale,  
4018 Bâle  
Téléphone 061 365 99 99  
[www.protection-animaux.com](http://www.protection-animaux.com)  
[psa@protection-animaux.com](mailto:psa@protection-animaux.com)